

ÉVENOS

infos



N°57-JANVIER 2018

L'AIGLE DE NÈBRE

p 19

LES MÉDIÉVALES

p 10

FOCUS :

JEAN TEYSSIER

les associations au coeur p 6

LE NOUVEAU
DOJO p 15

DÉCEMBRE À ÉVENOS
p 11

LE NOUVEAU PARC
RÉGIONAL
p 21

ALERTE FRELONS
p 20

PRATIQUE

MAIRIE

Tél. : 04 94 98 50 86
Fax : 04 94 98 89 60
Courriel : accueil.secretariat@evenos.fr
Site internet : www.evenos.fr
Page Facebook : evenos@evenos.page officielle

Route de Toulon – 83330 ÉVENOS
Ouverture du lundi au jeudi
De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h00

URGENCE MAIRIE : Tél. : 06 71 91 30 78
URGENCE ÉLUS : Tél. : 07 68 90 28 78

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistante sociale : le 4ème jeudi matin du mois (sur rdv)

ADAFMI : **désormais permanence au Beausset**

M.I.A.J : le mardi après-midi, tous les 15 jours (sur rdv)

C.D.I.S. : le lundi après-midi (sur rdv)

Conciliateur de justice : le 2ème et 4ème lundi matin de chaque mois (sur rdv)

SALLS MUNICIPALES : pour location, se rendre en mairie

BIBLIOTHÈQUE « L'amicale du livre »: accueil le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 11h30, au 1er étage de la Salle ESPACE. Pour plus d'infos, consulter le site.

URGENCE

SAMU : Tél: 15 et 112 (portable)

GENDARMERIE : Tél: 17
Tél: 04 94 98 70 05

POMPIERS : Tél: 18
Tél: 04 94 98 58 50

CENTRE ANTI-POISON : Tél: 04 91 75 25 25

LES ÉCOLES

MATERNELLE Sainte Anne : Tél: 04 94 90 34 94

ÉLÉMENTAIRE Sainte Anne : Tél: 04 94 90 38 88

ÉLÉMENTAIRE Le Broussan: Tél: 04 94 90 38 91

CRÈCHE PARENTALE : Tél: 04 94 90 33 04

CENTRE DE LOISIRS : Tél: 06 14 40 71 91

TAXI ÉVENOS Tél: 06 72 44 01 14

LA POSTE Tél: 04 98 00 28 55
Ouverte du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h
Samedi de 9h à 12h

SANTÉ

MÉDECINS :
Dr Coquin Tél: 04 94 90 31 83
Dr Bullo Masuyer Tél: 04 94 90 31 83

DENTISTES :
Dr Alvarez Tél: 04 94 88 34 07
Dr Collin Tél: 04 94 29 60 15

INFIRMIÈRES à domicile:
J. Boniface Tél: 06.63.03.31.88
R. Thebaud Tél: 06 99 42 25 43
I. Galtier Tél: 06 60 13 38 85
Sandrine Berger Tél: 06 82 31 68 31
Karine Sangrouber Tél: 06 69 70 15 17
Caroline Muckensturm Tél: 06 58 71 58 29

KINÉSITHÉRAPEUTE :
G. Laborde Tél: 06 60 99 15 31

PODOLOGUE :
F. Bedoya Tél: 04 94 62 00 86

PSYCHOLOGUE :
C. Rolando Tél: 06 66 78 58 03

PSYCHOMOTRICIENNE D.E. / SOPHROLOGUE :
Gaëlle Trouyet Tél: 06 07 61 37 93

ORTHOPHONISTE :
S. Fedorowsky Tél: 04 94 25 24 17

OSTHÉOPATHES :
C. Taupiak Tél: 06 65 76 21 06
C. Nadjar Tél: 06 68 49 15 10
O. Daga Tél: 07 81 14 90 38

NATUROPATH / SOPHROLOGUE
Marine Desthuilliers : Tél: 04 83 16 34 00
et 06 51 34 64 98

PHARMACIE :
M. et Mme DEBORD Tél: 04 94 90 35 23

SOS MÉDECIN
week-end et jours fériés de 8h à 24h
Tél: 15
Tél: 04 94 14 33 33



SOMMAIRE



ÉVENOS infos- Magazine d'information de la Commune d'ÉVENOS

Tél. 04 94 98 50 86

Courriel :

accueil.secretariat@evenos.fr

Éditeur :

Municipalité d'Évenos – Hôtel de Ville- 83330 Évenos

Directeur de la publication :
Blandine Monier, Maire d'Évenos

Conception et Rédaction

Vérane Guérin

Webmaster :Mirobolus

Photographes : MP, JT, LD, JFR,
JL, DD, SB, MT, BM et VG

Imprimeur : MARIM Imprimerie –
TOULON

Janvier 2018 – Tirage 1200
exemplaires

Dépôt légal : janvier 2018

ÉDITO

pages 4 et 5

FOCUS JEAN TEYSSIER les associations au coeur

page 6 et 7

UN ÉTÉ ANIMÉ

pages 8-9

LES MÉDIÉVALES

page 10

DÉCEMBRE À ÉVENOS

page 11

NOËL AUX ÉCOLES

pages 12 et 13

LA VIE SCOLAIRE

page 14

LE NOUVEAU DOJO

page 15

ÉVENOS EMBELLIT

pages 16 et 17

DÉROGATION DE TONNAGE

page 18

MUTUELLE COMMUNALE

page 18

L'AIGLE DE NÈBRE

page 19

ALERTE FRELONS

page 20

LE NOUVEAU PARC RÉGIONAL

page 21

LES RENDEZ-VOUS D'ÉVENOS

page 22

ÉTAT CIVIL

page 23

FÊTE DE LA PIVOINE

page 24

Impression : 04 94 98 72 06 - L'IMPRESSEUR - nous avons choisi un papier très respectueux l'environnement.

Ce magazine est distribué :

- Dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune d'ÉVENOS
- Disponible en mairie
- Téléchargeable et consultable sur le site internet de la ville : www.evenos.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le 04 94 98 50 86

Tous droits de reproduction ou adaptation, même partielle, par quelque procédé que ce soit, des textes, photos et illustrations, sont strictement interdits dans tous les pays (Loi N°92-597 du 1.07.1992, code de la propriété individuelle).

Remerciements pour collaboration : les élus, le personnel, le centre de loisirs, les associations et les écoles de la commune





ÉDITORIAL

D'autre part, nous nous félicitons d'avoir pu intégrer le programme Orange Territoires Connectés qui va permettre le déploiement de la fibre optique jusqu'au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) du Broussan.

Ce déploiement a pris du retard sur le calendrier prévisionnel suite à un conventionnement à mettre en place avec un propriétaire privé, mais nous espérons que cela sera réglé au 1er trimestre 2018.

FINANCES COMMUNALES EN VOIE D'ASSAINISSEMENT

Faire entrer Évenos dans le XXI^e siècle, c'est également passer par une gestion adaptée et des budgets maîtrisés.

Nous évoquons régulièrement les dotations de l'État en baisse constante qui pénalisent les communes. Ces baisses de dotations touchent toutes les échelles administratives entraînant également une baisse des subventions obtenues.

Pour Évenos, la baisse des dotations a induit une diminution de 10% des ressources communales obligeant à des choix cornéliens.

Dans un tel contexte, il n'est plus possible de gérer l'argent public et de pratiquer une gestion au fil de l'eau comme c'était le cas jusqu'en 2014, à notre arrivée.

Cette année, nous avons mis en place pour la première fois, une comptabilité d'engagement et un paiement des factures après vérification du travail effectué. Ce sera la 1^{ère} année d'une vision complète d'un contrôle des dépenses pour la commune.

Dans ce principe de prévision budgétaire pour tous les services de la commune, il y a un budget par service, afin d'avoir une vision prospective des dépenses pour les années à venir. Ainsi les différents services sont responsabilisés et acteurs de la gestion communale.

Nous sommes en responsabilité de l'argent public et, de ce fait, responsables devant les administrés de son utilisation.

En 2018, concernant le fonctionnement de la collectivité nous allons poursuivre les améliorations des services par la réorganisation des services techniques et de la police municipale.

UN PATRIMOINE VALORISÉ

Au-delà de ces modifications structurelles de l'administration de la commune, cette année a été une année de grandes réalisations.

Un de nos soucis majeurs est de rendre le village agréable à vivre.

Cela passe par une planification d'aménagements des équi-

Chères Ébrosiennes, Chers Ébrosiens,
Chers amis.

Chaque mois de janvier, début d'une nouvelle année, est l'occasion de faire un point sur l'an écoulé, l'ouvrage effectué et celui qui reste à faire.

L'année 2017 aura été pour Évenos une nouvelle année de réalisations, parmi celles que nous nous étions fixées avec mon équipe en début de mandat.

Nous avions souhaité faire d'Évenos un village adapté à son époque et aux mutations du XXI^e siècle, armé pour relever les challenges économiques dans le respect de son identité et de ses traditions.

Que la commune soit un lieu de bien vivre pour tous ses habitants et qu'un service public de proximité et de qualité leur soit rendu.

Pour cela, nous avons dès le début de notre mandat mis en place des méthodes afin de moderniser les services administratifs, d'améliorer le service aux administrés et de valoriser la qualité de vie.

Nous avons en 2017 poursuivi cette voie.

LE NUMÉRIQUE

Qui dit modernité dit numérique.

Dans cet esprit, nous avons mis en place un site internet moderne, un véritable outil pour nos administrés. On y trouve non seulement de nombreuses informations, mais également des documents, par exemple en matière d'urbanisme, que l'on peut télécharger en ligne et ainsi accélérer et faciliter les démarches. Désormais les factures d'eau peuvent être réglées par virement ou prélèvement. Et ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Madame LE MAIRE REÇOIT TOUS LES JEUDIS MATIN SUR
RENDEZ-VOUS

et TOUS LES 1ER MERCREDIS MATIN DE CHAQUE MOIS
SANS RENDEZ-VOUS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous





pements et infrastructures que nous avons entrepris dès notre arrivée en mairie.

Nous avions réalisé un parking municipal à Sainte-Anne ainsi que l'amélioration de ceux du centre du Broussan. La réfection de la voirie a été poursuivie sur plusieurs chemins de la commune, dans un souci de sécurité et de confort des usagers.

Grâce à la CASSB nous avons pu faire habiller, dans chacun des 3 hameaux, les containers poubelles et améliorer les points d'apports volontaires.

Les services techniques, quant à eux, rénovent régulièrement le patrimoine bâti de la commune. C'est le cas des écoles, mairie, salles polyvalentes mais concerne également le parvis et les escaliers de l'église de Sainte Anne d'Évenos.

À Nèbre, la vierge de l'église a fait l'objet d'une autre sauvegarde patrimoniale et l'association des 3 clochers a participé financièrement à la sécurisation de la statue.

En 2018, côté chantiers, plusieurs grands projets :

- malgré le refus de subvention depuis deux ans, nous avons fait le choix de déployer de nouvelles caméras de vidéo-protection en 2018, parce que la sécurité est une de nos priorités.
- Le pavage des rues du vieil Évenos avec enfouissement des lignes électriques sera réalisé par la CASSB,
- Le déploiement de l'assainissement collectif dans le centre du vieil Évenos sera réalisé par la commune. Ce qui représente un vrai progrès au niveau environnemental.
- La commune va se doter d'un nouveau centre technique municipal, et une nouvelle déchetterie va voir le jour grâce à notre communauté d'agglomération. Ces équipements seront situés à proximité de l'entreprise Toulon Enrobés.

ÉVENOS COMMUNE SPORTIVE

Une commune vit aussi de sa jeunesse et de son épanouissement, travailler pour la jeunesse était un de nos engagements de campagne.

Le sport étant incontestablement un moyen de développement, d'apprentissage du collectif et du respect de l'autre, nous avons toujours eu l'ambition de créer des structures sportives qui étaient absentes du village.

D'où notre grande satisfaction d'avoir pu mener à bien deux projets aujourd'hui achevés :

- L'espace sport et loisirs, inauguré en juin dernier, réalisé en partenariat avec la CASSB. D'ici la fin du 1er trimestre, de nouveaux jeux pour les petits et des sanitaires seront installés.
- Le dojo, inauguré en septembre, offre enfin un espace adapté aux nombreux pratiquants d'arts martiaux et de sports de combat de la commune.



Cérémonie des voeux
Mme le Maire entourée de ses élus , de M. Ferdinand Bernard et Mme Laëtitia Quilici

ÉVENOS COMMUNE TOURISTIQUE

Pour qu'une commune garde sa vitalité, sa dynamique doit s'inscrire également dans une évolution économique.

Le développement touristique fait partie des enjeux forts du territoire et à ce titre nous nous félicitons de la création du PNR qui est une véritable opportunité pour les villages inscrits dans son périmètre.

Dans un registre comparable, nous avons décidé de commencer un travail sur l'attractivité du village au travers d'un plan événementiel dont la fête de la Pivoine qui va être pérennisée. D'autres projets sont à l'étude.

Les graines de l'amélioration d'Évenos ont été plantées, les fleurs et les fruits vont éclore petit à petit.

Nous avons une ambition forte pour le village.

Et notre volonté pour qu'Évenos devienne une commune dynamique, moderne et attractive où il fait bon vivre, s'enrichit à chaque réalisation aboutie.

Face aux grands changements qui se profilent à l'horizon, notre action, pour que notre commune reste maîtresse de son destin, suit la route que nous avions tracée.

Nous la suivons accompagnés par la CASSB, le département et la région.

Je remercie tous les Ébrosiens qui œuvrent à nos côtés et répondent toujours présents. Leur loyauté et leur engagement pour leur commune est un exemple.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous une belle et douce année 2018, que la paix, la sérénité, la sincérité et la pensée positive habitent les cœurs pour construire ensemble une année faite de joie et de bonheur.

Blandine Monier
Maire d'Évenos
Vice-Présidente de la CASSB

Pour suivre l'actualité en direct de notre village
rendez-vous sur notre site
www.evenos.fr
ou notre page facebook
Evenos@evenos.page officielle



FOCUS



JEAN TEYSSIER
Adjoint aux associations

Jean Teyssier : Le Collectif Au Cœur

JEAN TEYSSIER est depuis 33 ans maraîcher sur la commune. C'est homme de terrain ayant pour principe le travail, le respect et l'amour de son prochain. Son sens de l'engagement pour autrui l'a tout naturellement porté vers le bénévolat associatif. C'est ainsi qu'il a œuvré pendant cinq ans au FC Évenos, jusqu'à la disparition du stade...

Depuis de nombreuses années, il fait également partie de l'association des 3 clochers, poursuivant ainsi un engagement familial dans le sens du partage et de la convivialité.

Il aura un premier contact avec la vie municipale en tant que conseiller municipal de 2001 à 2008. Pour cet homme dévoué et sincère, l'expérience est enrichissante. Et c'est avec la même générosité qu'il part en 2014 pour un nouveau mandat.

Interrogé sur ses motivations, la réponse est sans ambiguïté :

«Pour moi, l'engagement en 2014 au côté de Blandine Monier était une évidence. Car il fallait donner un autre choix aux Ébrosiens qui ne souhaitaient pas rentrer à TPM et ne voulaient pas d'une urbanisation massive et rapide.»

En mars 2015, il est élu adjoint aux associations et il met toute son énergie pour les soutenir.

Pour Jean Teyssier «La vie associative est le poumon d'une commune qui essaie d'aller de l'avant malgré les difficultés. Je tiens à remercier tous les présidents et leurs bénévoles pour leur dévouement au sein de leurs associations. Nous avons la chance sur Évenos d'avoir un tissu associatif solide. Depuis deux ans, nous sommes passés de 23 à 37 associations»

Cette augmentation oblige par ailleurs à une meilleure organisation. Une nouvelle réglementation intérieure s'applique aux locaux associatifs du lundi au samedi.

Pour maintenir une équité de traitement, la commune offre une salle par association au lieu des trois salles précédemment et une convention précise les conditions de mise à disposition des locaux au profit des associations.

Maintenant, avant toute organisation de manifestation, il est nécessaire que les organisateurs déposent un dossier pour présenter la manifestation et ses besoins spécifiques à l'événement afin que la commune puisse donner son accord. Le dossier est téléchargeable sur le site.

Un des grands regrets de Jean Teyssier est que les efforts de gestion demandés par l'État aux communes entraînent des baisses de budget obligatoires et importantes. Dans ce contexte, dans un souci d'équité, il a été décidé une baisse de 8% des subventions aux associations. Mais il salue l'attitude de ces dernières « Je me réjouis que certaines associations explorent des solutions pour trouver d'autres financements. Car seul on ne peut rien, ensemble tout peut devenir possible.»

Un moment majeur dans la vie associative d'Évenos est le Forum des Associations.

Forum Des Associations 2017 : Une Dynamique Qui Se Confirme

Cette année, encore plus nettement que l'année passée, le forum des associations a illustré l'engouement des Ébrosiens pour leur lien associatif.

Le 8 septembre dernier, 37 associations se sont réunies. Le Forum s'est déroulé de 16h à 19h. La manifestation animée par M. Criscuolo donna une occasion pour se retrouver et accueillir quatre nouvelles associations : le XV de Marvin, Azur Drone Racing, Minous sans famille et Rouge Pivoine. Les habitants présents ont saisi l'occasion pour s'informer sur les propositions sportives ou culturelles offertes sur la commune. Le verre de l'amitié clôture la journée.



«Je veux créer une fête qui relie les Ébrosiens à leur terre, qui célèbre le travail agricole au travers d'une fleur emblématique du village.»

L'autre challenge auquel s'attelle avec constance Jean Teyssier est l'animation d'Évenos aux travers de manifestations fédératrices.

Un de ses projets a vu le jour en 2017 avec la première de la **Fête de la Pivoine** qui fût une indéniable réussite. Fort de ce succès et afin de pérenniser la manifestation, il a créé l'association «Rouge Pivoine» pour porter le projet d'en faire un rendez-vous annuel.

Le mardi 8 mai prochain verra la deuxième édition de cette fête fleurie et colorée.

Vu l'affluence générée par la première, la Fête de la Pivoine pourrait devenir un évènement phare du territoire.

Ce succès fait partie des ambitions de Jean Teyssier pour Évenos, mais il a d'ores et déjà d'autres satisfactions :

«Au cours de ce mandat, un de mes souhaits était de redonner un espace de jeux à nos jeunes. Cela a pu se réaliser avec la création du Dojo.

Les associations d'arts martiaux et sports de combat peuvent maintenant évoluer dans de bonnes conditions. Le but est de voir des sportifs heureux.

Nous avons également pu créer un city stade multi-fonctions pour nos jeunes et pour les écoles. Là encore, ces équipements étaient vraiment nécessaires.»



Jean Teyssier peut être satisfait du travail réalisé mais pour cet élu, homme de bon sens, optimiste et dynamique, le travail n'est pas fini, juste commencé. Et les idées foisonnent pour créer de nouveaux évènements pour le bien-être du village et de ses habitants. À suivre...

CHALLENGE GÉRÔME HUGUES



Le Challenge Gérôme Hugues s'est déroulé le samedi 2 décembre au gymnase du Beausset.

Le club Chung Quan Khi Dao d'Évenos, qui fêtait ses trente ans, pour cette occasion, a remporté le tournoi. Une façon de marquer l'événement avec panache! Également une belle illustration du beau dynamisme des clubs de combat sur Évenos,

Bienvenue aux nouvelles associations

Évenos accueille cette année quatre nouvelles associations.

«Minous sans famille» que nous avons déjà présenté dans un précédent numéro, «Rouge Pivoine», mais également «Azur Drones Racing» et «le XV de Marvin» (association dont le but est d'améliorer la vie locale en organisant des manifestations tant culturelles, de loisirs ou sportives). Nous leur souhaitons de beaux succès.



L'association Le XV de Marvin



RETOUR EN IMAGES SUR UN ÉTÉ ANIMÉ



CARMEN À ÉVENOS

Les amateurs d'opéra étaient bien servis jeudi 6 juillet à Sainte Anne d'Évenos grâce à une projection de « Carmen », en direct du Festival d'Aix en Provence.

En effet, la commune avait été choisie par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour accueillir cette retransmission. Résultat d'un partenariat entre le

Festival d'Aix et la Régie Culturelle Régionale, cette retransmission a fait le bonheur des mélomanes présents. Mme le maire Blandine Monier a chaleureusement remercié les élus de la région dont Robert Beneventi qui ont choisi Évenos pour cette projection, en direct simultané sur Arte, du festival d'Aix en Provence.

Grâce aux associations d'Évenos, cet été les animations et manifestations se sont succédées sur un rythme soutenu.

Soirées gourmandes et conviviales ou joyeuses et festives ou musicales, sous le ciel d'Évenos, le plaisir était là tout au long de l'été.



Féérique soirée jazz devant l'église de Nèbre avec Andréa Caparros Trio organisé par le Comité des Fêtes présidé par Laurent PIQUOT



Concert Années 80 avec Voyage 80 organisé par le Comité des Fêtes



Comme tous les ans, la soupe au pistou proposée par l'association les 3 clochers a connu un succès bien mérité qui ne faiblit pas



En juillet concert de la Lyre Provençale organisé par la municipalité



SOPHIE COLLIN, soprano et NANS BART au piano ont enchanté l'église de Nèbre pour un moment lyrique de grâce

EXPOSITIONS CONFÉRENCES

*artistes inspirés, conférenciers passionnés
un autre visage d'Évenos*



Art en Var a présenté une fois de plus une variété d'oeuvres témoignant de la pluralité des inspirations artistiques vivant au coeur de l'association.

Madame Blandine Monier, maire d'Évenos accompagnée par ses adjoints Jean Teyssier et Jean-François Romero est venue féliciter les artistes et le professeur de dessin Dan Villein et le président de l'association Christian Davignac.

EXPOSITION BOTTO



Le 11 novembre est une date spéciale à Évenos, puisqu'il s'agit à la fois de l'anniversaire de l'armistice et de la fête de la Saint Martin.

Ainsi une messe spéciale a été célébrée par le Père Cerisier, et dans la même temps une exposition du potier et céramiste Henri Botto (1911-1987) a été mise en place au sein de la mairie annexe, lieu où il exerça ses talents de 1964 à 1974.

Soutenue par la municipalité, cette exposition a été initiée par Jean-Michel Agnel, qui travailla en son temps avec cet artiste. Durant cette journée, il a partagé ses nombreux souvenirs: « Je me rappelle qu'en déplacement à Toulon, le président Pompidou se vit offrir, des mains du maire Maurice Arreckx, un service de table commandé à Botto (- soit dit en passant celui-ci ne supportait pas de faire des assiettes en série-) Or quand Maurice Arreckx fit le présent au président, il lui dira avec fierté que c'était un service de Moustiers... Botto était vert de rage ». Mais outre cette anecdote triviale, Jean Michel Agnel se souvient d'autres artistes qui ont croisé son chemin à Évenos comme Danièle Perret, Décaris, Andrée Maes, Jean-Paul Gouchon, Edouard Baillods, des galeristes parisiens célèbres...

Samedi, en présence du maire Blandine Monier et de son équipe municipale, de nombreux visiteurs ont eu la chance de découvrir ou redécouvrir le travail de cet artiste de talent, qui avait inscrit au dessus de son four « où il n'y a pas d'amour, il n'y a rien ».

LE FORUM D'ÉVENOS



Le Président du Forum
André Duprez

Avec plus de 70 conférences depuis 2009 le Forum d'Évenos poursuit ses programmations le premier jeudi de chaque mois quand celui-ci n'interfère pas avec une journée fériée.

Les conférenciers sont des passionnés qui parlent de leur passion, abordent tous les sujets de société, culturels, scientifiques, politiques ou philosophiques.

Pour plus de renseignements consulter le site internet
<http://www.forumevenos.fr>

LA BIBLIOTHÈQUE L'AMICALE DU LIVRE

La bibliothèque « L'amicale du livre » vous accueille dans le local situé au 1er étage de la Salle ESPACE aux horaires suivants :

le mercredi de 16h30 à 18h30
le samedi de 10h00 à 11h30.

À NOTER :

La bibliothèque est fermée pendant les vacances de Noël

Durant les vacances d'été, nous vous accueillons uniquement le jeudi de 16h30 à 18h30





Inauguration par M. le Curé en présence de Mme le maire Blandine Monier et de Marianne Poncelet, adjointe

La troupe RATAFIA, qui cette année fêtait ses 20 ans d'existence, avait souhaité célébrer l'événement à Nèbre.

Et la municipalité a accueilli très volontiers cette manifestation sur deux jours dans son agenda de l'été.

Servi par un espace d'exception et un cadre magique, l'esprit médiéval fantaisiste de la troupe a trouvé tout naturellement sa place autour du château de Nèbre. Après l'inauguration en présence de Mme le maire Blandine Monier, chants et jeux se sont succédés jusqu'au soir dans une bonne humeur communicative.



Stand d'artisanat médiéval

Marché d'artisans médiévaux, concours de costumes, spectacles ont tenu les visiteurs en haleine jusqu'au dîner final sur le parvis de l'église de Nèbre.



La troupe Ratafia en performance



Dîner médiéval sous les étoiles



Les surprises

HALLOWEEN

La fête d'Halloween a pris ses marques depuis maintenant plusieurs années sur notre territoire. Tous les ans les sorcières, sorciers, squelettes, vampires ou monstres font assaut de créativité au cours de la fête organisée par l'association la Ruche au Broussan.

Après une arrivée en «charrette», les enfants ont pu s'en donner à coeur joie. Les adultes (salle G.Hugues) à Ste Anne n'étaient pas en reste non plus!



Quand les adultes fêtent Halloween



DÉCEMBRE À ÉVENOS OU LA MAGIE DE NOËL

TÉLÉTHON 2017



Les petites danseuses de DANsÉAM

Le mois de décembre s'ouvre dans l'esprit de Noël par la générosité avec le Téléthon.

Comme tous les ans plusieurs associations d'Évenos se sont mobilisées pour soutenir cet élan de solidarité.

Il s'agit des associations EBRO, LES 3 CLOCHERS, ACE, ABE, Évenos moving , jui-jitsu brésilien, full boxing défense, CQKD, Soraya, DANsÉAM et la participation de l'Écurie du Paradis et de l'école Edouard Estienne, sous la direction de madame Christelle Hernandez.



Grace au travail de ces associations et il a été récolté **928,89€**. Un chèque du montant de ces dons a été remis à l'AFM en présence des élus Louis Vidal, Jean Teyssier et Jean-François Romero.

Bravo et merci à tous pour votre générosité.

ÉVENOS S'ILLUMINE



Mme le maire Blandine Monier entourée par son conseil municipal lors de l'illumination du sapin de Noël

Le 8 décembre dernier, le Père Noël s'était déplacé pour assister à l'illumination du sapin à Sainte Anne.

Avant l'allocution de Mme le Maire et la mise en lumière de l'arbre roi, les enfants ont pu faire la traditionnelle photo avec le Père Noël, jouer avec les mascottes, déguster un goûter offert par le Comité des Fêtes.

Les participants se sont séparés après avoir partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité, un excellent vin chaud préparé par Louis Vidal.



Le président du comité des fêtes, Michel Sylvestre a offert des animations, mascottes, goûter avec crêpes au chocolat, sans oublier la photo avec le Père Noël.



LE NOËL DES ÉCOLES



Comme tous les ans, l'ensemble des écoles d'Évenos a fêté joyeusement l'arrivée du Père Noël.

Distributions de friandises et de cadeaux ont animé ce moment d'effervescence annonciateur des fêtes à venir, sous l'œil bienveillant des professeurs des écoles et des élus présents.



Le Père Noël à la crèche



À la crèche des Lou Pantai



L'école maternelle
Les Andrieux fête Noël



NOUVEAUX TALENTS

LE CONCOURS DE DESSINS DES ÉCOLES

A l'occasion de l'illumination du sapin d'Évenos, la municipalité a initié un concours de dessins parmi les écoliers. Le challenge a été relevé avec brio.

De nombreux dessins ont été réalisés par les enfants des différentes écoles du village. Le choix des vainqueurs en fut d'autant plus difficile. Mais il fallait faire un choix.

Les lauréats sont : Lilou Alexis de la grande section de maternelle, Quentin Neuhauser de la classe CM2 de l'école Édouard Estienne et Liya Montoya de la classe de CP du Broussan.



Quentin avec son dessin parmi ses camarades



Lilou Alexis Grande Section Maternelle



Liya recevant son cadeau en présence du Père Noël



DE NOMBREUX CADEAUX

Les nouveaux artistes furent récompensés par Mme le maire Blandine Monier et Sébastien Lorin, adjoint aux écoles.

En effet, non seulement leurs dessins sont affichés jusqu'à l'année prochaine dans le hall de la mairie, mais plusieurs cadeaux leur ont été offerts en récompense de leur participation.

À savoir des jeux éducatifs : une «lampe des ombres petites merveilles», un «projecteur planétarium 2 en 1», un coffret «Explore le corps humain» avec maquette.

L'année prochaine le concours de dessins sera reconduit avec, il faut l'espérer, de nombreux concurrents prêts à exprimer leurs talents créatifs.

Encore toutes nos félicitations à Lilou, Liya et Quentin!

TRANSPORTS SCOLAIRES *nouvelles mesures*

Depuis le transfert du réseau à la CASSB, la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume, au 1er septembre 2017, les services de transport scolaire bénéficient aux élèves inscrits par le biais d'un abonnement annuel.

Le 18 décembre dernier, la CASSB a validé une délibération pour la création d'un billet unitaire sur le réseau transport scolaire de la CASSB.

Il s'agit de la mise en place d'un titre de transport vendu à l'unité dans les autocars pour permettre de répondre notamment aux situations de perte ou d'oubli de la carte de transport par les élèves.

Ceux-ci auront la possibilité de régulariser leur transport au moyen d'un titre à l'unité.

De même, des élèves souhaitant occasionnellement emprunter les lignes scolaires pourront utiliser ce titre de transport sans être contraints de prendre l'abonnement annuel.

Par ailleurs, les voyageurs non scolaires pourront être admis à voyager par le biais de ce billet unitaire.

Le règlement intercommunal des transports est modifié en ce sens et rappelle que l'accès se fera dans la limite des places disponibles, les élèves demeurant prioritaires.

La vente de ces titres unitaires se fera à l'intérieur des autocars.

Le tarif à l'unité est fixé à 1 euro.





LA VIE DES ECOLES

NOUVEAUTÉS PROGRÈS

L'enfance et la jeunesse sont au cœur de l'engagement de Mme le maire et de son équipe.

Lors du passage de la semaine à 4,5 jours, des intervenants en contrats aidés avaient été recrutés, des partenariats noués pour animer le temps périscolaire. Ainsi les petits élèves d'Évenos ont pu bénéficier de multiples activités. En classes maternelles et élémentaires, les enfants ont pu s'initier à de nombreuses disciplines sportives, artistiques ou également à la découverte du potager.

Les contrats, relatifs aux activités périscolaires, aux NAP et l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), étaient déjà signés pour la rentrée 2017 jusqu'au 31 décembre avec le FOL (Fédération des Oeuvres Laïques).

À partir de janvier 2018, un nouveau marché a été signé avec l'ODEL Var qui interviendra jusqu'en juin 2018 dans le cadre des NAP.

Pour les cuisines, le même prestataire est reconduit.

Nous avions lancé en juin dernier une consultation auprès des parents d'élèves pour connaître leur position face à un retour à la semaine des 4 jours. Plus de 80% des parents ont manifesté une position favorable à cette évolution. Écoutant

leurs souhaits, Mme le Maire et ses élus ont décidé le retour à la semaine des 4 jours dès l'année prochaine. D'ici-là, une concertation doit être menée au niveau de toutes les écoles. La mesure pourra entrer en vigueur après l'accord du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Concernant les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), une charte est en cours d'élaboration pour clarifier leur mission et harmoniser le rôle de chacun au sein des écoles.

Évenos est pionnière dans ce domaine. Cette charte est actuellement soumise aux services de l'Éducation Nationale.

Une référente jeunesse éducation a été désignée afin de gérer de manière plus efficace les problématiques rencontrées dans les écoles.

D'autre part, le grand chantier de restructuration de la gestion administrative et financière de la commune suit son cours et concerne également les écoles.

Dans ce contexte, les directrices d'école deviennent de vraies partenaires de la commune car elles devront établir un plan prévisionnel de leurs besoins. En effet, jusqu'à présent aucune gestion prévisionnelle n'était appliquée aux écoles et les dépenses étaient faites au «fil de l'eau».

Ceci était difficilement compatible avec un budget maîtrisé. D'où les changements effectués.

RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



Les écoliers ont repris en septembre le chemin des écoles d'Évenos.

Cette année à la Maternelle des Andrieux, on pouvait compter : 28 enfants en petite section, 21 en moyenne section et 28 en grande section.

Soit un total de 77 enfants

À l'école primaire de Sainte Anne, la directrice a accueilli 25 CP/CE1, 25 CE1/CE2, 25 CE2/CM1 et 22 CM1/CM2, soient 97 élèves.

Enfin à l'école Primaire Le Brossan, le jour de la rentrée 36 enfants ont pris leurs nouvelles marques : 26 CP/CM1/CM2 et 10 CE1/CE2.

Au total 210 enfants sont scolarisés sur la commune.



ÉVENOS FÊTE SON NOUVEAU DOJO

Après quelques retards dûs à la difficulté de trouver un maître d'oeuvre, le nouveau complexe sportif dédié aux arts martiaux a enfin été inauguré le 8 septembre dernier, en présence de Madame le Maire Blandine Monier, de ses adjoints, des présidents des sections sportives concernées ainsi que de nombreux pratiquants.

Après l'inauguration de l'espace de Sport et Loisirs Paul André le 28 juin 2017, le nouveau dojo a ouvert ses portes en septembre dernier. Cette réalisation est le résultat des efforts soutenus menés par la municipalité pour doter Évenos d'équipements sportifs à la hauteur des attentes des Ébrosiens. Évenos a en effet la chance d'avoir sur son territoire des clubs d'arts martiaux dynamiques et performants dont la présence est toujours distinguée lors des compétitions. Ils auront à partir de cette année un espace dédié, spécialement équipé, afin de répondre à leurs besoins.

UN TATAMI ET UN RING

Cette nouvelle structure réunit deux espaces : le dojo, équipé d'un tatami, composé d'une grande salle de 115 m² et d'une salle de boxe de 49 m² accueillant le ring de 20,25 m² appartenant au Full Boxing, ainsi que deux vestiaires et un wc pour handicapés.

Le coût total de la structure est de 153 593,15 € HT mais n'aura coûté que 100 093,15 € HT à la commune.

En effet, malgré la baisse des subventions, il a été possible d'obtenir une subvention d'un total de 53 500 € de la part de la Région par le FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire) pour 43 500 € et pour 10 000€ alloués par Philippe Vittel au titre de sa réserve parlementaire, subvention pour Travaux divers d'intérêt local.

Les entraînements sportifs pourront ainsi se dérouler dans des espaces adaptés .

Les sportifs bénéficieront également de vestiaires confortables, équipés de douches et de sanitaires.

C'est incontestablement un vrai avantage pour Évenos, toute petite commune, d'avoir pu se doter de pareils équipements.

Et c'est le résultat du travail et de la détermination de l'équipe municipale en place, car cette réalisation tenait particulièrement au cœur de Madame le Maire et de ses élus.

Très concernée par la jeunesse et le sport, fidèle à sa politique de développement du village, pour une amélioration des services et du confort des Ébrosiens, l'équipe municipale, qui depuis son élection mène une gestion dynamique de création ou de renouvellement des infrastructures municipales, a été chaleureusement remerciée par les présidents d'associations sportives présents.



Ils étaient tous là, pour l'inauguration le jeudi 8 septembre : Full Boxing , Chung Quan Khi Dao, Jut Jitsu brésilien, Seiha Dojo, Baby Rugby.



ÉVENOS EMBELLIT

En 2016, le jeune Marvin Berger décédait tragiquement dans un accident de la route, à l'âge de 18 ans.

Pour honorer sa mémoire, la famille Grossi a cédé gracieusement une parcelle à la mairie, afin d'y créer une jardinière accueillant un olivier.

C'est donc sur la place Léon Bonifay , que Jean-Claude Gallois-Montbrun employé aux services techniques, a réalisé une magnifique jardinière en pierres sèches.

L'inauguration de cet arbre de la mémoire se fera en présence de l'association Le XV de Marvin, créée par la famille et les amis du jeune homme depuis son décès.



Réalisation de la jardinière étape par étape par Jean-Claude Gallois-Montbrun

MAIS ENCORE.....

Les services techniques s'activent toute l'année pour valoriser la cité d'Évenos. Améliorations ou rénovations seulement esthétiques ou fonctionnelles, ils sont sur tous les fronts.

Ici, reprise de la peinture des poteaux et barrières de la commune.



LES SERVICES TECHNIQUES EN ACTION



Comme tous les ans, les services techniques procèdent à l'installation des illuminations du village. Pour l'illumination du clocher, la nacelle est de sortie.



Les services interviennent également sur des travaux structurants.

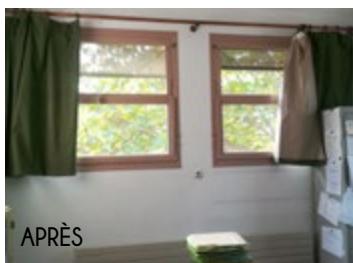
Ci-dessous, curage du réseau d'assainissement des Gorges d'Ollioules



Rajout d'une barrière de sécurité devant l'école Édouard Étienne

À L'ÉCOLE ÉDOUARD ESTIENNE

Changement d'un regard d'assainissement au Brouissan



APRÈS

Les écoles bénéficient régulièrement des rénovations de leurs locaux. Tous les ans, un programme de réhabilitation est établi et des travaux programmés. Dernièrement le bureau de la directrice de l'école Édouard Étienne a été repeint.



Un nouveau lave-mains a également été installé.



DÉROGATION DE TONNAGE

Si vous devez faire des travaux qui impliquent la circulation de camions sur les chemins d'Évenos, vous devrez dorénavant en aviser la mairie par ce formulaire de demande de dérogation de tonnage. Celui-ci doit parvenir en mairie quinze jours avant le jour de circulation du camion.

Cette mesure a été décidée afin de filtrer les livraisons justifiées par un permis de construire ou une demande de travaux et de réguler les gros tonnages sur des petits chemins. Ainsi, en cas de détérioration, la mairie aura les coordonnées des entreprises concernées.

Tous les ans, la commune réalise de nombreuses réfections de voirie dont le coût non négligeable est payé par tous les administrés au travers des impôts locaux.

En cas de détérioration manifeste, il est normal que les entreprises concernées soient responsabilisées.


Mairie d'ÉVENOS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION DE TONNAGE SUR LA COMMUNE D'ÉVENOS

Madame, Monsieur,

Les demandes de dérogation de tonnage, doivent être accompagnées de ce formulaire, préalablement rempli par le demandeur et déposé 15 jours avant la date d'effet à l'accueil de la Mairie d'Évenos, soit par mail à accueil.secretariat@evenos.fr, soit par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
Route de Toulon
83330 EVENOS

L'entreprise devra, le cas échéant, remettre le chemin en l'état. La Mairie se décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou incident corporel ou matériel.

RENSEIGNEMENTS SUR LE BENEFICIAIRE

Nom :	Prénom :
Adresse :	Mail :
Téléphone : (à cocher)	
<input type="checkbox"/> N° de Permis de construire :	accordé le :
<input type="checkbox"/> Déclaration préalable	accordée le :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA DÉROGATION

Objet de la dérogation :	
Lieu de la dérogation :	
Nature de la livraison :	quantité :
Date(s) de livraison :	modalités livraison (nbr passage) :

RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE ou SOCIETE (Livraison)

Nom de l'Entreprise :	Mail :
Adresse de l'Entreprise :	
Téléphone :	
Fax :	
Tonnage demandé :	

Fait à _____, le _____
Signature demandeur : _____
Cadre réservé à l'administration : _____
Visa Urbanisme vu le _____
Observations : _____

Visa Police : vu le _____
 Accordée _____
 Refusée _____

Jean-François ROMERO,
Adjoint au Maire

HÔTEL DE VILLE – ROUTE DE TOULON – 83330 EVENOS / (T.) 04.94.98.50.86 / (F.) 04.94.98.89.60 / (M.) accueil.secretariat@evenos.fr

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE

Toujours soucieux de la qualité de vie de leurs administrés, les élus se sont penchés sur la question de la complémentaire santé.

Les frais de santé augmentent et la sécurité sociale ne peut pas suivre.

Trouver une solution pour être correctement remboursé des frais médicaux courants est une priorité pour les français.

Une complémentaire santé est essentielle. Pourtant, parmi les habitants de notre commune, certains ont une couverture santé minimum, voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières.

La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes. Proposer une complémentaire santé à un tarif attractif permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.

La commune d'Évenos souhaite proposer aux Ébrosiennes et Ébrosiens une mutuelle santé à l'usage de tous.

La complémentaire santé communale permet de simplifier la vie au quotidien grâce au tiers-payant et à la présence d'un interlocuteur pour répondre à vos questions.

Les avantages d'une complémentaire santé communale :

- Vous avez accès à une bonne complémentaire santé couvrant les besoins de chacun.
- Vous bénéficiez d'un tarif avantageux (tarif de groupe pour les habitants de la commune).
- L'offre est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

Permanences :

le jeudi matin de 09h00 à 12h00
le vendredi après-midi de 14h30 à 16h00.

Contacts :

Madame Bénédicte RENAUDIN au 06-60-55-15-48 ou par mail à l'adresse suivante : benedicte.renaudin.am@axa.fr

Madame Marie-Aude CHAUME au 06-07-13-92-39 ou par mail l'adresse suivante : marieaude.chaume.am@axa.fr





ÉVENOS TERRE D'ART

L'Art lave notre âme de la poussière du quotidien- Pablo Picasso

Évenos poursuit son ambition culturelle en accueillant une sculpture en métal à Nèbre.

Cet aigle est l'oeuvre d'**André et Renée Andréini**, des artistes voisins car Seynois.

Ce n'est pas la première fois qu'André et Renée Andréini trouvent un espace d'expression artistique à Évenos. En effet, la chapelle de Nèbre héberge depuis quelques années une crèche originale en métaux de récupération qui attire nombre de curieux.

À l'époque, ils avaient également reçu un premier prix de création à Nice par l'Association des Amis de la Crèche pour la réalisation d'une crèche portative.

Toutes les œuvres qu'ils imaginent dans leur garage, sont élaborées à partir de pièces de récupération.

Cette démarche parfaitement dans l'air du temps leur permet de transformer, détourner, insuffler une nouvelle vie à des objets, outils ou pièces diverses qui passent de l'Utile au Beau, de l'objet à l'Oeuvre d'Art.

L'aigle d'André et René Andréini a trouvé sa place pour trois ans. Sa silhouette métallique s'harmonise parfaitement avec cet environnement minéral et végétal si particulier à Nèbre.

Dos au Croupatier, les yeux rivés sur Sainte Anne en direction du Bec de l'Aigle, il scrute l'horizon...

DEVOIR DE MÉMOIRE Le refus de l'oubli



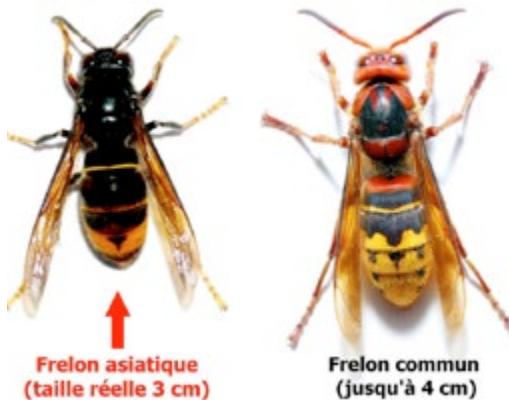
L'humanité devra mettre un terme à la guerre, ou la guerre mettra un terme à l'humanité."

JF Kennedy

Les commémorations patriotiques ponctuant l'année, sont autant de balises qui nous rappellent les hommes tombés au champ d'honneur, qui ont sacrifié leur vie pour leur pays, leur terre, leurs enfants. Mais cela nous rappelle également ce que nous leur devons, nous qui vivons en paix.

Cette mémoire du sacrifice et de la terrible réalité de la guerre nous devons la transmettre à nos enfants pour qu'ils mesurent leur chance de connaître les temps de paix et pour qu'ils n'oublient pas à qui ils la doivent.





ABEILLES EN DANGER

Le frelon asiatique, une menace très sérieuse

Depuis cet été, le frelon asiatique est apparu sur la commune d'Évenos.

Son développement engendre des risques pour les apiculteurs, l'agriculture, la santé et l'équilibre de la biodiversité.

Outre la destruction des ruches, il peut aussi présenter un risque en cas de piqûre. Sachez le reconnaître et agir en conséquence.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique tue les abeilles ouvrières des ruches pour nourrir ses larves. Une dizaine de frelons peuvent suffire pour décimer une ruche entière.

Pour éviter la destruction de nos précieuses ruches et tout risque pour la santé publique, il est donc important de bien le reconnaître et de faire intervenir les professionnels compétents.

Si le frelon n'est pas naturellement agressif, il peut tout de même être à l'origine d'attaques massives et dangereuses lorsque son nid est directement menacé ou simplement dérangé.

La plupart des incidents ont lieu lors de travaux de jardinage ou de taille de haies. Il est donc recommandé d'effectuer une reconnaissance préalable avant tous travaux de taille de haie ou de débroussaillage pour détecter d'éventuels va-et-vient anormaux de frelons.

Il mesure entre 20 et 30 mm. Son thorax est brun foncé et il possède sur l'abdomen une seule grande rayure jaune-orangée.

Les nids atteignent une taille de 20 à 40 centimètres. Attention, ils peuvent se situer n'importe où : buissons de faible hauteur, regards enterrés, armoires de compteur électrique...

Comment réagir en cas de piqûre ?

En cas de piqûre(s), s'éloigner rapidement du lieu de l'attaque et stopper toute activité pendant une heure minimum afin d'évaluer une éventuelle réaction allergique.

Au-delà de 2 piqûres, ne pas hésiter à consulter rapidement un médecin, notamment pour les personnes réputées fragiles.

En avril et mai, détruire les reines fondatrices de colonies

Il est possible de limiter l'expansion de l'espèce en éliminant un grand nombre de reines qui fondent les colonies au printemps.

Deux moyens pour cela :

Détruire les nids primaires dès le printemps,

Piéger les reines.

C'est en avril et mai la période de construction des nids primaires. Ceux-ci sont le plus souvent situés dans des endroits peu élevés : nichoirs, haies, linteaux de fenêtre ou de porte, auvents, cabanon, abris de jardin, granges, serres, vérandas, garages, sous des toitures,...

De la taille d'une balle de ping-pong à celle d'un melon, il est facilement destructible en s'assurant que la reine est à l'intérieur, sinon cela ne sert strictement à rien car elle reconstruira un autre nid primaire.

Il faut pour cela attendre le soir, les frelons asiatiques n'étant actifs que durant le jour.

Si vous en avez trouvé un, vous devez le signaler. Rapprochez-vous de vos apiculteurs locaux.

Le piégeage des fondatrices peut être réalisé de mi-mars à mai avec des pièges le plus sélectif possible. Les pièges sélectifs sont à placer dans l'environnement des nids qui n'ont pas été détruits l'an passé, ainsi que près des composteurs.

Chaque capture d'une fondatrice signifie un nid en moins. Dans tous les cas, il faut absolument retirer les pièges fin mai, ils sont inutiles et néfastes passé cette période.



Que faire en cas de découverte d'un nid ?

En cas de découverte d'un nid, ne pas tenter de le détruire seul, l'opération peut-être particulièrement dangereuse. Si vous pensez avoir localisé un nid de frelons asiatiques, contactez un professionnel pour venir authentifier leur présence et procéder à la destruction du nid.

Comme pour les nids de guêpes, abeilles ou frelons communs, vous devez dans ce cas faire intervenir une entreprise spécialisée. Le coût de l'intervention est à votre charge. Les pompiers n'interviennent qu'en cas de danger immédiat. Leur intervention est également payante.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL *est créé*



Le territoire l'attendait depuis longtemps, c'est maintenant chose faite.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte un Parc naturel régional de plus.

50 ans après la création des « Parcs naturels régionaux » par le Général de Gaulle, un 52ème Parc vient de voir le jour.

A l'occasion de sa visite à Marseille au Lycée éco-responsable La Fourragère, le **Premier Ministre Édouard PHILIPPE** a déclaré avoir signé le décret de création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume (décret du 20 décembre 2017).

Ce matin du 21 décembre 2017, lors du lancement de la « Cop d'avance : le Plan climat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur », **Renaud MUSELIER**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a salué la création du huitième Parc de la Région.

Ce fut l'occasion pour **Michel GROS**, président du PNR de la Sainte Baume d'évoquer avec **Renaud Muselier**, le président de Région, la Fête de l'inauguration du Parc qui pourrait avoir lieu dans le courant du premier semestre 2018.

Au terme de cinq années de co-construction du projet de Parc, avec les élus, les services de l'Etat, les partenaires techniques, les acteurs socio-économiques et la société civile au travers du Conseil de développement, c'est à l'aboutissement d'une démarche partenariale que l'on assiste aujourd'hui.

Territoire d'une nature exceptionnelle aux paysages diversifiés, la Sainte-Baume, avec ses richesses géologiques, souterraines et la spécificité de son patrimoine culturel et spirituel, est reconnue au titre de « Parc naturel régional ». Terre de ressourcement et véritable château d'eau de la Basse-Provence, ses potentiels, forestiers, agricoles et touristiques sont ses principaux atouts pour l'avenir.

En considérant le paysage comme un levier de développement et d'attractivité et en le plaçant au cœur-même du projet de territoire, le Parc de la Sainte-Baume fait de son intégrité un objectif transversal de la Charte qui engage pour 15 ans ses signataires.

La Charte porte également 4 ambitions fortes pour ce territoire :

- **Préserver** le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages
- **Orienter** le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable
- **Fédérer et dynamiser** le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation de ses ressources
- **Valoriser** la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume rassemble 26 communes sises sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il occupe une position de carrefour entre les agglomérations de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures, du Verdon et de Port-Cros. 58 500 habitants vivent sur ce territoire de près de 81 000 ha dont 80% se situent en espaces naturels. Sont donc classés sous la dénomination de « Parc naturel régional de la Sainte-Baume ».

A l'issue de la manifestation, Michel GROS, Président du PNR de la Sainte-Baume, a pu échanger avec le Premier Ministre et lui a remis le livre « Sainte-Baume - une nature d'émotions » du photographe Denis CAVIGLIA.

Il s'est entretenu avec le Président de la Région et a pu le remercier pour le soutien constant de la Région au projet.



De gauche à droite :
Edouard PHILIPPE, Premier Ministre,
Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Michel GROS, Président du Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume.

LE PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

En totalité, les territoires des communes de : Belgentier, Cuges-les-Pins, La Celle, La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes-les-Montrieux, Nans-les-Pins, Néoules, Plan d'Aups Sainte-Baume, Riboux, Rougiers, Saint-Zacharie, Signes, Tourves.

En partie, les territoires des communes de : Auriol, Brignoles, Evenos, Gémenos, La Cadière d'Azur, Le Beausset, Le Castellet, Pourcieux, Pourrières, Roquevaire, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Solliès-Toucas.



D'ÉVENOS



LES
RENDEZVOUS

CULTURE

Jeudi 1er février

Conférence

18 h salle G.Hugues à Ste Anne organisée par le Forum

Jeudi 1er mars

Conférence

18h salle G.Hugues à Ste Anne organisée par le Forum

Jeudi 5 avril

Conférence

18h salle G.Hugues à Ste Anne organisée par le Forum

Jeudi 3 mai

Conférence

18h salle G.Hugues à Ste Anne organisée par le Forum

Jeudi 7 juin

Conférence

18h salle G.Hugues à Ste Anne organisée par le Forum

Jeudi 21 juin

Fête de la musique

Avec le soutien de la municipalité

18h place de la mairie annexe au Broussan avec la Ruche

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Mardi 8 mai

Commémoration de l'armistice de 1945

Organisée par la municipalité et l'AACVG

11h à Ste Anne

Lundi 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin

Organisée par la municipalité et l'AACVG

10h30 au monument eux morts au Broussan



FÊTE DE LA PIVOINE

MARDI 8 MAI 2018

Organisée par l'association ROUGE PIVOINE
avec la municipalité

Toute la journée à Sainte Anne sur le terrain de boules

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Samedi 24 février

Loto organisé par le CQKD

18h salle G.Hugues à Ste Anne

Mardi 27 février

Après midi récréative organisée par la municipalité

14h salle G. Hugues à Ste Anne

Samedi 24 mars

Karaoké organisé par le XV Marvin

19h30 Salle E.Roux au Broussan

Mardi 1er mai

Vide-Grenier organisé par le comité des fêtes

Toute la journée sur le terrain de boules de Ste Anne

Mardi 8 mai

Fête de la Pivoine organisée par l'association
«Rouge Pivoine»

Toute la journée sur le terrain de boules de Ste Anne

Vendredi 25 mai

Fête des voisins

19h sur les trois hameaux

Samedi 26 mai

Moules au rateau organisée par l'ABE

12h terrain de boules de Ste Anne

Samedi 2 juin

Repas malgache organisé par l'ASAM

19h jardin de la salle G.Hugues à Ste Anne

Samedi 9 juin

Concours de boules organisé par le XV Marvin

Terrain de boules

Dimanche 10 juin

Vide-grenier organisé par l'ABE

Toute la journée sur le terrain de boules de Ste Anne

Jeudi 21 juin

18h Fête de la musique organisée par la Ruche au Broussan

Samedi 30 juin

Gala des associations organisé par DANSÉAM

20h Terrain de boules de Ste Anne



LES NAISSANCES



ROMAN Matéo Roger Christian, né le 18 mars 2017 à La Ciotat
CARPENTIER Ethan, né le 3 avril 2017 à La Ciotat
CAMPOLO Lou Jade Léa Victoire, née le 8 octobre 2017 à La Ciotat
ARNAUD Maël Thierry, né le 23 octobre 2017 à La Ciotat
CABELLA BARBIER Léa Manon, née le 31 octobre 2017 à Toulon
POCTHIER Tessa Clémentine, née le 10 novembre 2017 à La Ciotat
GANDY Marius Yvon Christian, né le 10 novembre 2017 à La Ciotat

LES MARIAGES

HIDALGO FRIAZ Stéphane et PANDJNADUM Begamanee le 22 juillet 2017
LECOFFRE Grégory et LHOTE Victoria le 19 août 2017



ILS NOUS ONT QUITTÉS

TAXIL veuve MODOLO Andrée le 11 juillet 2017
TISON Jean-Pierre le 22 septembre 2017
LOUCHART Serge le 26 septembre 2017
GENSOLEN André le 1er octobre 2017

*L'association EBRO est en deuil.
Serge Louchart est décédé après de nombreuses années passées au cœur de l'association.
Il était apprécié de tous pour sa gentillesse et son humour.
Toutes nos condoléances à son épouse et ses amis.*



LE DE LA PIVOINE

MARDI 8 MAI 2018

À ÉVENOS

TOUTE LA JOURNÉE À SAINTE-ANNE SUR LE TERRAIN DE BOULES

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER L'ASSOCIATION « ROUGE PIVOINE » AU NUMÉRO : 06 43 80 41 22